

**MAIRIE**  
**1 Place de l'Eglise**  
**25390 FOURNETS LUISANS**

**COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**Jeudi 29 octobre 2020**  
**Jeudi vingt-neuf octobre deux mil dix vingt à 20 h 30**

**Date de convocation : 23 octobre 2020**

**Date d'affichage : 3 novembre 2020**

**Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Thierry COURTOIS, Maire.**

**Nombre de conseillers en exercice : 15**

**Présents : MMES Pauline DAUDEY, Pascale HAWRYLISZYN, Sylvie QUERRY, MM. Paul ROGNON, Christophe GUINARD, François CUENOT, Rudy LEGRAND, Frédéric MUSY.**

**Absents excusés : MMES Christine MYOTTE-DUQUET, Elise BIBET, Brigitte BOLE, Marie-Josèphe VERMOT, MM. Johny JAMEAUX, Florian MILLESSE.**

**Absents non excusés : -**

**Secrétaire de séance : Mme Pauline DAUDEY**

*Le compte-rendu du mois précédent, lu par M. Paul ROGNON, est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.*

**COMMUNAUTE DE COMMUNES (CCPHD)**

- Le Maire fait un compte-rendu de la réunion communautaire du 12 octobre. Les points suivants ont, entre autres, été abordés :
  - o Validation d'une aide à hauteur de 1 € / habitant afin de soutenir les PME jusqu'à 10 salariés (TPE) ;
  - o Un recensement a été fait dans chaque commune pour des propositions de rachat de patrimoine. Aucun projet de ce genre n'est à recenser sur Fournets-Luisans ;
  - o PLU intercommunal : il était prévu que chaque commune termine ses travaux de zonage avant le 31/12/2020 (retours par le référent communal et réunion avec le cabinet DAT Conseils). Au vu de la situation actuelle de confinement, de nouvelles informations seront transmises sur le sujet ;
  - o Val de Consolation : le recrutement d'un poste de responsable de projet est en cours, à la suite de la réception de 70 candidatures ;
  - o Recensement du prix de l'assainissement de chaque commune. Il a été décidé que les tarifs passent à 1.35 € / m3 sur chaque commune où le tarif actuel est inférieur à ce seuil. (Fournets-Luisans est concernée car actuellement 1 € / m3).
- Le Maire fait ensuite un compte-rendu de la réunion de bureau du 26 octobre 2020. Les points importants abordés ont été les suivants :
  - o Etude de la suppression des déchetteries mobiles en faveur d'investissements dans les déchetteries fixes ;
  - o Renouvellement des bornes de verres ;

- Demande de prise en charge par les communes pour la distribution des bulletins de la Communauté de Communes.

### **SYNDICAT DE L'EAU**

- La composition de la commission syndicale est à modifier. Les titulaires et les suppléants sont désignés comme suit :

#### **Titulaires :**

MUSY Frédéric  
CUENOT François  
COURTOIS Thierry

#### **Suppléants :**

BIBET Elise  
JAMEAUX Johny  
BOLE Brigitte

### **SIVU GYMNASSE ET GENDARMERIE**

- Les réunions de SIVU se sont tenues le même soir que la réunion de conseil municipal, soit le 29 octobre 2020. Les comptes-rendus sont en attente.

### **FINANCES COMMUNALES**

- La communauté de communes informe chaque commune des attributions de compensation définitives 2020 (en fonction du nombre d'habitants et de l'activité professionnelle) : 81 616 € attribués à la commune de Fournets-Luisans.
- Notification du Fonds Départemental de Péréquation de la taxe professionnelle pour 2020 : 3 711.68 € perçus par la commune.
- Notification du reversement par le SYDED de la quote-part de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité 2020 (TCCFE) : 4 367.10 € perçus par la commune.
- Suite à envoi de la demande de remboursement du FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) sur les dépenses d'investissement 2019, l'Etat versera à la commune la somme de 64 484.98 €.
- Dans le cadre de la restructuration du centre d'incendie et de secours de Pierrefontaine-les-Varans, l'engagement de la commune de Fournets-Luisans portera sur une participation financière d'un montant de 1 297.87 €, payée en 2021.
- Une formation sur les grands principes du budget communal aura lieu à Noël-Cerneux le 9 décembre. Deux élus maximum par commune pourront s'y inscrire.
- Comme à l'accoutumée, une prime hivernale d'un montant de 250 € sera versée mensuellement à l'employé de commune de décembre à mars.

### **BOIS ET FORETS**

- Une visite de la forêt communale a eu lieu avec M. GENESTIER, Garde-Forestier, et le conseil municipal, pour un partage sur les bonnes pratiques possibles en forêt.
- 159 m3 estimés ont été marqués par la commission communale et l'ONF pour la vente de bois aux habitants (19 lots). Chacun recevra un courrier de la mairie dans sa boîte aux lettres : la vente se fera cette année par soumission, avec un retour des offres pour le 14 novembre à 12h en mairie. Au vu de la situation actuelle, le délai de façonnage est fixé au 30 avril 2021.

- Lecture d'un courrier des Communes Forestières sur la crise financière et la stratégie de commercialisation des bois proposée : mois de bois verts pour privilégier les bois secs ; demande de baisse de volume de l'assiette de 30%. Le budget ainsi que la politique de l'année prochaine seront à étudier avec M. GENESTIER.

### **VOIRIE**

- Un point sur le déneigement 2020-2021 est fait :
  - o Equipement du tracteur communal : changement de deux pneus.
  - o Contrat de 3 ans avec l'entreprise DREZET Florent reconduit cette année pour Le Luisans et les écarts, le reste étant réalisé par l'employé communal.

### **BATIMENTS COMMUNAUX**

- La société PERRIN SAS, suite à relances de la commune, est venue constater les divers travaux à réaliser sur le site du périscolaire. Un devis pour les travaux hors garantie est en attente.
- Un devis de l'entreprise MYOTTE et Cie d'un montant de 390.18 € TTC pour des travaux suite à une fuite d'eau à l'école a été reçu, et est validé par le conseil municipal. Les travaux ont été réalisés avant la rentrée scolaire.
- Une convention a été établie entre la commune et Mme PURGUY, professeur de yoga, pour la location de la salle des fêtes le jeudi soir (suspension de ces cours durant le confinement de novembre).

### **MATERIEL COMMUNAL**

- Le conseil municipal valide le devis de l'entreprise Comptoir Informatique de Valdahon, pour l'acquisition d'un PC Portable « Terra » et d'un vidéoprojecteur « Epson ». Le montant de ce devis s'élève à 1 746.19 € TTC.
- Un audit aura lieu lundi 9 novembre avec le service informatique du Département (ADAT) et la secrétaire de mairie pour l'établissement d'une convention de sauvegarde externalisée des données.

### **URBANISME / ENVIRONNEMENT**

- Lotissement « les Prises 3 » : avancée du dossier de modification des branchements sur la parcelle n°4 (maison mitoyenne). Toutes les administrations concernées par les travaux ont reçu une demande (Communauté de Communes pour l'assainissement, ENEDIS pour l'électricité), la commune attend désormais la réalisation de l'ouvrage.
- PLU intercommunal : le cabinet DAT Conseils, mandaté depuis le début du projet par la Communauté de Communes, viendra faire un point sur le zonage de la commune avec le conseil municipal le 20 novembre (suivant la situation sanitaire).
- Lotissement « les Prises 4 » : demande d'acquisition de terrain par M. Antoine SIMONIN.
- Etude de différents dossiers d'urbanisme :
  - o D.P. MIRANDA DA SILVA Joaquim Manuel pour la construction d'un abri de jardin et la construction d'un garage accolé à la maison (Rue des Genévriers) ;

- D.P. Garage MYOTTE-DUQUET pour une remise en peinture et un changement d'enseignes Route de Morteau ;
- D.P. DROZ-VINCENT Jean-François pour la construction d'une pergola aux Humberts.

### ACTION SOCIALE ET CULTURELLE

- Des colis de fin d'année seront distribués aux personnes de + de 65 ans pour compenser le fait de ne pas avoir de repas des Aînés. Une permanence se tiendra en mairie au mois de décembre, et une livraison sera assurée pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer. Pour les personnes en EPAHD, des colis adaptés seront offerts par la commune.
- Une commande de crémant a été faite lors de la vente de vins de l'Association des Parents d'Elèves, notamment pour fêter les anniversaires de nos anciens.
- La vente des brioches de l'ADAPEI est repoussée à l'année prochaine compte-tenu de la situation sanitaire.
- La commune valide les tarifs 2020-2021 de la redevance des activités nordiques du Ski-Club :

#### Redevance SAISONS Valables sur l'ensemble des sites agréés par Nordique France et Romandie Ski de Fond

- NATIONAL ADULTE (à partir de 17 ans) du 14.09.2020 au 15.11.2020 180 €
- NATIONAL ADULTE (à partir de 17 ans) à partir du 16.11.2020 210 €
- NATIONAL JEUNE (6-16 ans révolus) du 14.09.2019 au 15.11.20120 60 €
- NATIONAL JEUNE (6-16 ans révolus) à partir du 16.11.2020 70 €
  
- NORDIQUE <sup>(1)</sup> MONTAGNES DU JURA Adulte 96 € jusqu'au 15-11-20
- NORDIQUE <sup>(1)</sup> MONTAGNES DU JURA Adulte 106 € du 16-11 au 18-12-20
- NORDIQUE <sup>(1)</sup> MONTAGNES DU JURA Adulte 116 € à partir du 19-12-20
- NORDIQUE <sup>(1)</sup> MONTAGNES DU JURA Jeune 41 € jusqu'au 15-11-20
- NORDIQUE <sup>(1)</sup> MONTAGNES DU JURA Jeune 46 € à partir du 16-11-20
  
- NORDIQUE <sup>(1)</sup> MONTAGNES DU JURA Famille : Pass offert à partir de la 4<sup>ème</sup> personne pour une famille comprenant au moins un parent. Pass offert exclusivement aux jeunes de moins de 16ans dans la limite de 3 gratuits. (Adulte = parents et jeunes à partir de 16 ans ; Jeunes = 6 à 15 ans révolus). Application des tarifs en vigueur au moment de la vente.

#### Redevance HEBDOMADAIRES

##### PASS NORDIQUE HEBDO MONTAGNES DU JURA <sup>(1)</sup>:

- ADULTE (à partir de 16 ans) 46 €
- JEUNE (6-15 ans révolus) 30 €
- FAMILLE (idem que précédemment)

#### Redevance SAISON de SECTEUR (Val de Vennes)

- ADULTE (à partir de 16 ans) 30 €
- JEUNE (6-15 ans révolus) Gratuité
- PARTENAIRES<sup>(2)</sup> Gratuité

### Redevance PASS SEANCE :

- ADULTE (à partir de 16 ans) 5 €
- JEUNE (6-15 ans révolus ) Gratuité
- PARTENAIRES<sup>(2)</sup> Gratuité

### ENFANCE / ECOLE

- Lecture du compte-rendu du 1<sup>er</sup> conseil d'école.
  - o 127 enfants sont actuellement scolarisés sur le RPI ;
  - o un avenant sera ajouté au règlement concernant la discipline dans les bus ;
  - o une remise à niveau de la formation premiers secours sera organisée pour les enseignants concernés ;
  - o une demande de création d'un poste d'ATSEM pour 6h/semaine dans la classe de GS-CP est validée par le conseil municipal. Les modalités du poste sont à définir par M. GUILLOT, Directeur de l'école des Fournets, avant que la commune ne contacte le Centre de Gestion pour créer l'emploi.

### COMMUNICATION

- Le devis pour la création d'un site internet de la commune a été validé, au tarif de 744.00 € TTC pour 2 ans. La commune est en attente d'un retour du site marchand afin de débiter l'élaboration de ce site.

### REVISION DES LISTES ELECTORALES

- Le renouvellement pour 3 ans de la commission de contrôle des listes électorales est réalisé :
  - o Conseiller municipal désigné : Mme Pascale HAWRYLISZYN ;
  - o Délégué de l'Administration : M. Paul CUCHE ;
  - o Délégué du Tribunal Judiciaire : M. Jean-Louis MILLESSE.

### DELEGATION AUX ARMEES

- Organisation du 11 novembre dans le contexte sanitaire actuel : les commémorations se feront sans public, une gerbe sera déposée par la commune à chaque Monument aux Morts (Les Fournets 11h35 et Le Luisans 11h50).

### DIVERS

- Lecture d'un courrier de Mme Régine BOUILLET et du CPEPESC (Commission de Protection des Eaux) concernant un dépôt de fumier au Hameau de Grandfontaine.

Vu, le Maire,  
Thierry COURTOIS



